

# PROJET PÉDAGOGIQUE

Accueil de loisirs  
« Les grands Hiboux »

&

Accueil périscolaire matin soir  
école Collin d'Harleville

2022-2023



# SOMMAIRE

## **I – L’association PEP 28**

**A- Descriptif**

**B- Le projet éducatif**

## **II– L’accueil de loisirs sans hébergement**

**A- Les grands hiboux**

**B- Le public et les heures d’ouverture**

**C- L’équipe**

**D- Les journées types**

## **III - Les objectifs**

## **IV - Les rôles de chacun**

## **V– Informations diverses**

## **IV- Périscolaire Collin d’Harleville**

# INTRODUCTION

Ce projet pédagogique a pour but de définir tous les éléments nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation du mois de juillet au centre de loisirs. Ce document est considéré comme un contrat moral entre tous les acteurs concernés.

Ce document a été principalement mis en page par les directeurs de l'accueil. Cependant le contenu du projet a été réalisé en réunion d'équipe. Grâce à cette collaboration, chaque animateur pourra plus facilement proposer des projets d'activités se rapprochant au mieux de nos objectifs.

Si l'on souhaite que notre projet atteigne ses objectifs, il sera nécessaire que chacun lise, comprenne et respecte son élaboration.

Ce document commencera par une présentation de l'organisme, du centre de loisirs et des périscolaires, de l'équipe pédagogique, et des objectifs.

## I-L'association ADPEP 28

### A - Descriptif

L'ADPEP – Association Départementale de Pupilles de l'Ecole Publique d'Eure et Loir a été déclarée à la Préfecture du département le 20 juin 1926. Son siège est situé à l'Inspection académique d'Eure et Loir et les présidents qui se sont succédé à la tête de l'association, ont toujours été inspecteurs d'académie, recteurs ou hommes politiques.

En 1947, l'association, soutenue par Mr Villin, Inspecteur d'académie, acquiert, avec des fonds réunis par souscription par les coopératives scolaires et les instituteurs, le premier centre de vacances à Cadéac.

Situé dans les Hautes-Pyrénées, ce centre de vacances au pied de la montagne fait le bonheur de nombreux enfants des écoles publiques d'Eure et Loir. Il permet à beaucoup d'entre eux de découvrir le plaisir de la neige, puisque depuis 1961 Cadéac accueille des classes de neiges.

Le deuxième centre de vacances est créé en 1947 à Senonches, installé dans l'internat du collège « La Loge des Bois ». Ce centre est aujourd'hui devenu, après travaux, un Institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

En 1966, l'association prend la direction des actions menées vers les enfants handicapés et crée plusieurs centres : l'IME à Mainvilliers, les CMPP de Chartres et de Dreux, l'IME de Nogent-le-Rotrou. Elle gère actuellement huit établissements médico-sociaux.

Après la montagne et la campagne, elle propose des séjours à la mer et devient prestataire du centre de vacances de Carolles, propriété de la mairie de Mainvilliers, dans le département de la Manche. C'est le début d'une ère où les PEP deviennent prestataires auprès de plusieurs communes du département.

Aujourd'hui, les PEP 28 gèrent plus de 50 Accueils de loisirs sans hébergement, accueils périscolaires, centres sociaux ou structures « petite enfance ». Toujours à la charge des écoles, de leurs enseignants, des adhésions volontaires et des subventions des collectivités territoriales et du Conseil Général, l'ADPEP 28 est devenue une association très appréciée.

Mais elle doit sa longue vie à un grand nombre de personnes connues du département et au travail de bénévoles.

Le siège de cette association se situe à l'adresse suivante :

**AD PEP 28**

**3 Rue Charles Brune 28110 LUCE**

**Tél : 02 37 88 14 14**

### **B- Le projet éducatif**

**UN PROJET EDUCATIF FORT, DES TEMPS DE LOISIRS POUR REpondre AUX ATTENTES DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS :**

**Le projet éducatif privilégie plusieurs axes :**

- Apprendre à vivre ensemble
- S'enrichir d'expériences nouvelles, culturelles et sportives ou scientifiques
- Accéder à plus d'autonomie
- Favoriser des initiatives individuelles
- Participer à des projets collectifs
- Créer et développer l'accompagnement à la scolarité et l'aide à la parentalité
- Comprendre l'environnement pour le respect

### **Des accueils adaptés**

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité au plus juste prix, offrant toutes les garanties et autorisations nécessaires.

### **Des possibilités pour tous**

Avec plus de 150 sites en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles, collectivités territoriales.

### **Des activités multiples et enrichissantes**

Alliées à une vie quotidienne de qualité, les activités répondent aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité des PEP. L'accueil de loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses

### **UN PROJET PARTAGE :**

#### **Avec les jeunes et les familles**

La diversité des enfants et jeunes accueillis est un facteur d'enrichissement du groupe. L'épanouissement de chacun est favorisé. Les relations avec les familles sont indispensables (présentation de la structure, inscription, information, contact quotidien, enquêtes de satisfaction, rencontres autour des réalisations des enfants et des jeunes...).

#### **Avec les équipes**

L'organisation des accueils est confiée par les associations départementales PEP à des équipes d'animation, placées sous la responsabilité de directeurs qui en sont garants. Chaque équipe adhère au projet éducatif, élabore et met en œuvre un projet pédagogique dans le cadre de ce projet éducatif. Chacun est un acteur de l'économie sociale et de l'éducation populaire.

- Equipe de Direction: Le directeur est le mandataire et le représentant des PEP, dont il défend les valeurs et les intérêts. Il est le garant du bon déroulement du séjour et de la mise en œuvre et de l'exécution du projet pédagogique. Il est le gestionnaire de l'équipe et participe à la formation des animateurs. Il assure les relations avec les familles.
- Equipe d'Animation: Répondant aux conditions réglementaires actuelles, elle est associée à la réalisation du projet pédagogique à travers l'élaboration et la réalisation d'un projet d'animation. Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis.

#### **Avec les partenaires**

Les temps éducatifs que vit l'enfant s'inscrivent dans une logique de complémentarité (éducation « partagée ») dont chacun, parents, enseignants, cadres éducatifs, associations... est responsable et auxquels tous doivent contribuer.

### **Avec les personnes en situation de handicap**

Les PEP s'engagent à favoriser l'intégration dans les accueils de loisirs des personnes handicapées, ainsi qu'à assurer à ses équipes une formation spécifique à l'accueil de la personne handicapée, à informer tout futur intervenant que l'organisme est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, à réunir les conditions optimales et à organiser des réunions de concertation pour un bon déroulement du séjour de ces personnes.

### **DES LIEUX A VIVRE, DES TEMPS A VIVRE :**

Chaque accueil de loisirs s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement ainsi qu'au développement durable, notamment sur les temps de vie collective.

Les repas sont un moment fort de la journée et favorisent l'échange et la convivialité ; ils sont un moment d'éducation à la vie en société.

Le rythme de vie s'équilibre entre moments d'activité, moments de repos et temps d'échanges entre jeunes et équipes d'encadrement.

L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation.

Les activités de sensibilisation à l'environnement permettent l'acquisition d'attitudes nouvelles et favorisent l'ouverture d'esprit.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les équipes veillent donc à mobiliser l'ensemble des compétences et ressources disponibles. Les activités, proposées par les enfants ou les animateurs, constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu. Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, entraînent des acquisitions diverses et par là-même sont sources de plaisir.

Le transport est un moment éducatif qui se prépare et dont l'organisation engage la responsabilité de l'association qui l'organise. Toutes les conditions de sécurité y sont réunies.

## *II- L'accueil de loisirs sans hébergement*



L'accueil de loisirs se situe sur la commune de Maintenon dans le département d'Eure et Loir. Cette ville compte environ 4300 habitants (2017)

Nous sommes idéalement situés, à 20 kilomètres de Chartres et Rambouillet et une heure de Paris. Cette localisation nous permet d'être correctement desservi en transport en commun que nous utilisons pour les sorties.

Le centre de loisirs « Les Grands Hiboux » se situe dans l'école Collin d'Harleville au 30 rue Collin d'harleville

### *A- Les grand hiboux (école Collin d'Harleville )*

Nous faisons un accueil commun des enfants élémentaires et maternels le matin de 7h00 à 8h25, et le soir de 18h00 à 19H au centre de loisirs des « petites chouettes » au Guéreau.

Nous accueillons uniquement les élémentaires dans cette partie.

Le centre est situé dans l'annexe de l'école Collin d'Harleville. Ce bâtiment comporte deux salles d'activités avec une petite cuisine équipé d'un point d'eau.

Les toilettes se situent à l'extérieur dans la cour de l'école, elles sont mixtes.

La cours est aménagée d'une table de tennis de table, d'un panier de basket et de garages prêtés par la mairie afin de ranger notre matériel.



## **B - Le public et les horaires d'ouverture**

Le public accueilli est principalement issu de la ville de Maintenon et des communes aux alentours (Chartres métropole). Nous pouvons aussi accueillir des enfants hors communes.

Notre capacité d'accueil est de 36 élémentaires.

Les chiffres sont susceptibles d'être modifiés selon les inscriptions pour répondre aux besoins des familles.

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis ainsi que toutes les vacances scolaires (hors jours férié)

Nous accueillons les enfants dès 7 heures jusqu'à 9 heures pour les élémentaires. Le soir l'accueil des parents commence à 17 heures et se termine à 19 heures.

De 7 h à 8h25 nous réalisons un accueil commun chez les maternelles, et aussi le soir à partir de 18h jusqu'à 19 h

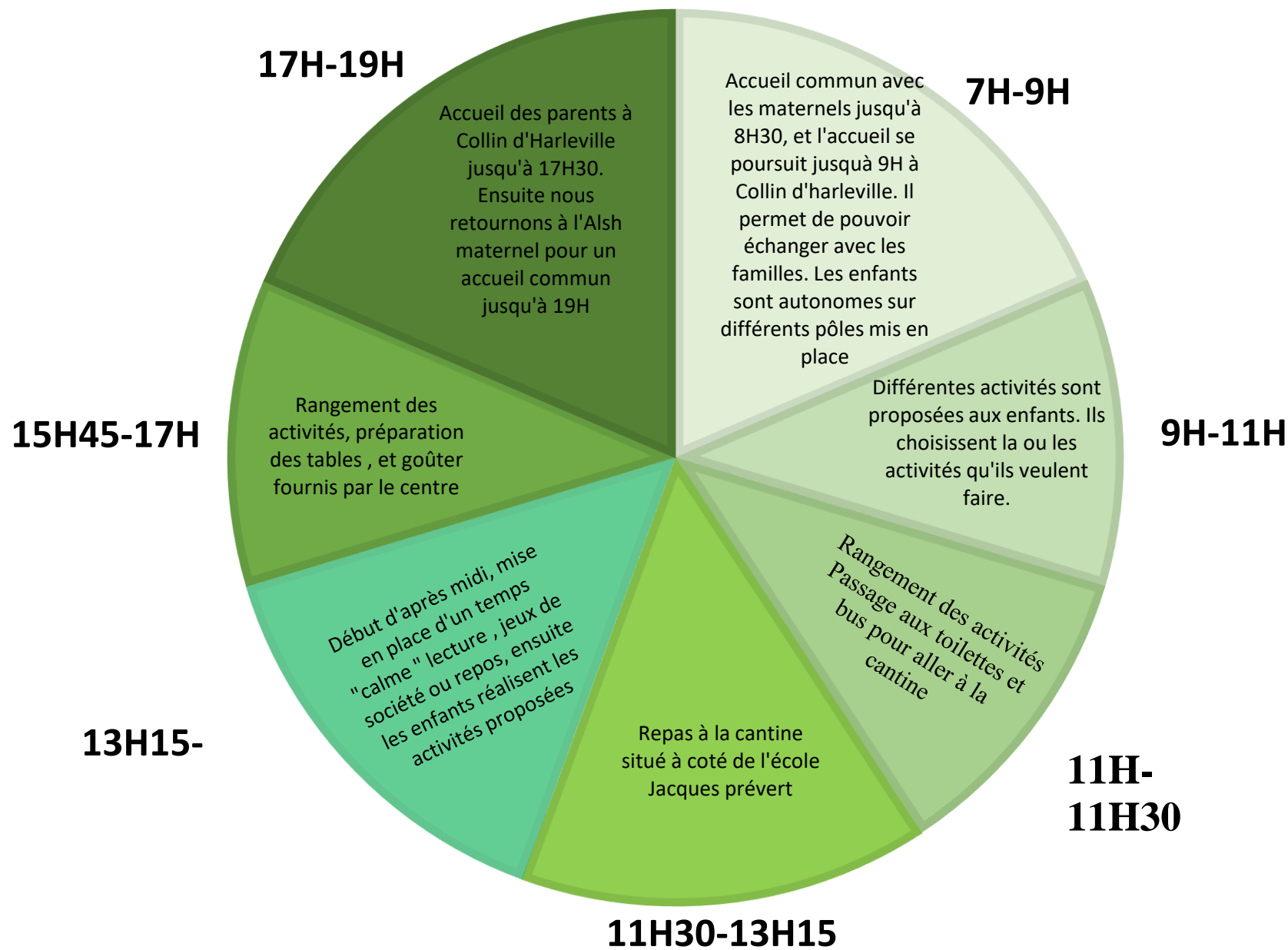
## C - L'équipe

Noms	Prénoms	Dates de naissance	Qualifications	Fonctions	Statuts
ELEMENTAIRES					
THIRI	Alexis	18/08/1995	BPJEPS APT BAFD/ BAFA	Directeur	CDI
CHARRON	Simon	20/01/1990	BPJEPS	Animateur	CDI
ELDER	Mélanie	08/05/1994	CQP	Animatrice	CDI

Attention : L'équipe est susceptible de changer au cours de l'année entre l'équipe maternelle et l'équipe élémentaire

## D - Les journées types

### JOURNÉE TYPE DES GRANDS HIBOUX



## Description des différents temps de la journée

### **L'accueil du matin**

Ensuite les grands traversent la rue pour rejoindre leur accueil de Loisirs et l'accueil des parents se poursuit jusqu'à 9 heures.

L'accueil du matin permet d'échanger avec les familles. Les enfants sont autonomes sur différents espaces de jeux.

Cet accueil permet aussi aux animateurs de préparer et de mettre en place les activités de la matinée.

Nous avons décidé de mettre un accueil commun en place pour différentes raisons :

- Les petits et grands restent un minimum ensemble (moins dur pour les fratries)
- Des horaires plus flexibles et nécessaires pour l'arrivée échelonnée des animateurs
- Permet à tous les animateurs de connaître toutes les familles
- Temps permettant d'échanger entre équipe ou avec la direction
- Un cahier d'information est mis en place afin que chaque animateur connaisse les informations importantes de la journée et répondre à certaines interrogations des familles.

### **Les activités**

Chaque jours plusieurs familles d'activités sont proposées aux enfants. Nous leur laissons le choix de la ou les activités qu'ils veulent réaliser. Nous respectons le rythme et l'envie des enfants, pour cette raison le planning d'activités peut être modifié. Si un enfant ne veut faire aucune activité proposée, les animateurs lui propose des alternatives, si l'enfant veut simplement rien faire, un espace lui est dédié.

### **Le temps du repas**

Un bus de la compagnie TRANSDEV vient chercher les élémentaires à Collin à 11H45.

Le repas est un moment important de la journée, c'est un moment de détente et de partage.

Les enfants mangent ensemble, cela permet qu'ils puissent échanger sans que l'adulte soit à l'écoute. Les animateurs mangent sur la même table ce qui permet de pouvoir échanger sur la journée, mais l'équipe garde bien les oreilles ouvertes et les yeux bien ouverts sur les enfants.

Les animateurs font en sorte que les enfants goutent à tous sans les forcer.

A la fin du repas, un responsable de table est désigné de façon volontaire afin de débarrasser et nettoyer la table. Cela fait partie de nos objectifs, développer la vie collective et réaliser des tâches de la vie quotidienne.

Les repas sont élaborés par Restauval, une cuisinière est mise à disposition et fait à manger directement avec des produits frais.

### **Le goûter**

Le goûter est fourni par le centre et élaboré par la direction. Les achats sont effectués à CARREFOUR MARKET de Pierres

C'est un moment convivial, il permet d'annoncer la fin de journée avant l'accueil des parents.

Le gouter est préparé par un animateur avec un groupe d'enfants. Il peut être pris soit à l'intérieur soit à l'extérieur selon la météo.

### **L'accueil du soir**

Les familles peuvent venir chercher les enfants à partir de 17 heures. Les grands reviennent pour l'accueil commun au Guéreau à partir de 18h. Les enfants sont en accès libre sur différents pôles mis en place par les animateurs ou profitent de l'extérieur. Ce temps permet à l'équipe d'échanger avec les familles sur la journée de l'enfant. La fermeture de l'accueil se fait à 19 heures

III  
-  
LES  
O  
B  
J  
E  
C  
T  
I  
F  
S

Favoriser le lien  
avec les familles :  
adaptation avec la  
COVID 19

C  
o  
m  
m  
e  
n  
t

Mettre en place de la  
communication non  
verbale, tableau  
d'affichage

Dans la mesure du  
possible affichage  
photos chaque semaine

Prendre le temps  
d'échanger avec les  
parents lors de l'accueil  
matin et soir

Permettre aux enfants  
de vivre leur temps  
d'accueil de loisirs  
dans un cadre  
épanouissant et  
sécurisant

C  
o  
m  
m  
e  
n  
t

Avoir le choix  
entre les familles  
d'activités

Accompagner l'enfant  
dans son  
développement  
personnel

Aménager différents  
espaces pour créer un  
environnement  
accueillant

Développer des  
comportements de  
solidarité, de  
coopération,  
d'entraide et de  
tolérance

C  
o  
m  
m  
e  
n  
t

Mise en place de règles  
de vie

Donner de la responsabilité  
pour les tâches quotidiennes

Mise en place d'activités  
communes entre maternels et  
élémentaires

## IV – Péri scolaire Collin d’Harleville

### L’accueil de matin :

L’accueil du matin est commun avec les maternels du Guéreau et les élémentaires de Collin, dans l’école du Guéreau.

Les enfants arrivent entre 7h et 8h30. L’enfant est accueilli par l’équipe d’animation. Plusieurs pôles sont proposés aux enfants, tel que jeux de société, dessins, lecture, afin que l’enfant commence tranquillement sa journée.

Nous permettons que des enfants qui se réveille tôt puissent déjeuner tranquillement le matin, ce petit déjeuner est à la charge des familles.

Nous accompagnons les enfants dans leur classe auprès des enseignants pour les maternels et dans la cour pour les élémentaires, entre 8h20 et 8h30.

### L’accueil du soir :

L’accueil des enfants se fait à Collin d’harleville.

L’accueil périscolaire fournit les gouters, élaborés par la direction et achetés à Carrefour Market de Pierres.

C’est un moment convivial. Le goûter est préparé par un animateur, il sera pris soit dans la salle soit à l’extérieur selon la météo aux beaux jours. Ce moment permet de discuter avec les enfants sur leur journée passée, ou autres.

A la fin de celui-ci, deux enfants nommés responsables pour ce temps et à tour de rôle, feront la vaisselle du goûter.

Ce temps permet à l’enfant d’être autonome sur différents pôles de jeux ou bien de participer aux activités proposées par l’équipe d’animation. Ce temps permet de pouvoir discuter avec les familles, de transmettre des informations données par les enseignants, transmettre et recueillir des informations sur l’accueil périscolaire et sur le centre de loisirs, car le directeur du centre de loisirs est aussi responsable sur le périscolaire.

### L’équipe:

Nom	Prénom	/Date de naissance	Qualification	Fonction	Statut
THIRI	Alexis	18/08/1995	BPJEPS APT BAFA BAFD	Directeur	CDI
SLIMANI	Samia	25/09/1998	Stagiaire BAFA BEP ASS	Animatrice	CDI

V-Les rôles de chacun

# Le directeur



Associe les familles à la vie du centre de loisirs

Prise de décision

Gère les relations avec les différents partenaires

Rôle de formateur auprès des animateurs et des stagiaires

Garant de la sécurité morale physique et affective des enfants

Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique

Garant de la sécurité morale physique et affective des enfants



# Les animateurs

Il-Elle est responsable de la sécurité morale physique et affective des enfants

Il-Elle sait répondre aux demandes des familles

Il-Elle est présent, à l'écoute, disponible et dynamique

Il-Elle participe aux tâches quotidiennes et collectives

Il-Elle est garant du respect de la réglementation et de l'hygiène

Il-Elle prend des initiatives

Il-Elle participe aux réunions, préparations de projets d'activités et projet pédagogique



# L'assistant sanitaire

Il-Elle vérifie les recommandations particulières avant chaque soin sur la Fiche sanitaire

Il-Elle assure le bon déroulement des traitements suivis

Il-Elle identifie chaque mineur suivant un traitement



Il-Elle tient et suit le registre des soins

Il-Elle vérifie les trousse à pharmacie

Il-Elle informe l'équipe sur les éventuelles allergies

## **VI - Informations diverses**

### **Procédures de l'exercice d'évacuation :**

- Les exercices d'évacuation sont réalisés les mercredis et à chaque période de vacances scolaires.
- Les animateurs doivent regarder le plan d'évacuation et repérer le point de ralliement.
- Les consignes de sécurité seront rappelées à l'équipe lors des réunions de préparation :
- Arrêter l'activité en cours,
- Se diriger avec son groupe vers l'extérieur à l'endroit indiqué sur le plan d'évacuation, sans paniquer
- Compter les enfants et refaire l'appel

### **Infirmierie :**

- Dans le centre des maternels le dortoir permet d'isoler l'enfant malade, nous accueillons aussi les primaires malades.
- Une trousse à pharmacie complète est rangée dans un placard à hauteur des animateurs. Les PAI sont situés dans le placard à gouter.
- Les enfants ne sont pas autorisés à apporter des médicaments, même courants (aspirine, ventoline, etc.).

### **Les référents sanitaires**

THIRI Alexis

### **Les transports :**

Ils sont assurés par des compagnies de bus : des demandes de devis sont faites régulièrement à titre de comparaison

- Transdev / Simplon / Lecuyer / Teixeira